



Affectation 2007-2008

Tel que convenu à l'échéancier d'affectation, les prochaines semaines seront bien occupées.

Le projet de confection des postes pour les enseignantes et enseignants des champs 1, 4, 5 et 6 nous a été acheminé le 20 avril dernier. Les enseignantes et enseignants concernés ont été convoqués, comme à chaque année, pour la présentation des postes.

Le 30 avril, il y aura affichage dans les écoles et centres de l'ensemble des postes entiers et des parties de postes, tels que déterminés dans le calcul des besoins d'effectifs de la commission scolaire.

Avant le 1^{er} mai, les enseignantes et enseignants visés par un transfert de clientèle seront avisés.

Entre le 1^{er} et le 4 mai, c'est l'affectation école ou centre selon les clauses 5-3.17.4.00 et 13-7.21.4.00 :

- ⇒ Confirmation des enseignantes et enseignants selon les clauses précitées;
- ⇒ Information écrite aux enseignantes et enseignants sur la liste des postes non comblés;
- ⇒ Réception des demandes selon 4.04 des clauses précitées;

⇒ Application du processus prévu à 4.05 et 4.06 des clauses précitées;

⇒ Application de 4.07 des clauses précitées s'il y a lieu.

Au plus tard le 9 mai 2007, il y aura formation du bassin avec les excédents d'effectifs des écoles et centres ainsi que les excédents d'effectifs du champ 21 ou en surplus d'affectation.

Les bassins d'affectation :

- ❖ 15 mai à 17h00 pour le préscolaire et le primaire;
- ❖ 17 mai à 17h30 pour le secondaire et la formation professionnelle.

Avant le 1^{er} juin, les enseignantes et enseignants qui auront été déplacés lors de l'affectation pourront faire une demande de retour à l'école d'origine.

Avant le 1^{er} juin, les enseignantes et enseignants intéressés pourront faire une demande de poste disponible et/ou une demande de changement d'ordre d'enseignement.

Comme d'habitude, si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter au bureau du SECS.

Christian Plante

Élections au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de votre syndicat est composé des cinq membres de l'exécutif et de neuf représentantes et représentants des secteurs.

À chaque année, une partie des représentantes et représentantes des secteurs se retrouve en élection. 2007 étant une année impaire les secteurs suivants seront en élection :

- Abénakis (préscolaire, primaire et secondaire),
- Bellechasse (secondaire),
- Montmagny (préscolaire et primaire),
- St-Paul (préscolaire, primaire et secondaire) et
- Formation professionnelle / éducation adultes.

Nous lançons donc aujourd'hui le processus d'élection pour ces cinq secteurs. Les postes sont ouverts à tous les membres travaillant dans ces secteurs respectifs.

Pour être candidate ou candidat, la formule de mise en nomination (voir page 3) doit être retournée au bureau du syndicat **avant le 7 mai 2007 à 16 h 00.**

S'il devait y avoir plus d'une candidature à un poste donné, une assemblée de secteurs serait alors convoquée. Dans ce cas, les modalités vous seront alors communiquées.

Pascal Côté

Demande de révision au RQAP

Pour celles et ceux qui ont fait une demande de révision au Régime québécois d'assurance parentale, vous avez probablement commencé à recevoir des accusés de déception. Dans cette lettre, vous étiez invité à communiquer avec un agent du bureau de révision avant une date déterminée.

Nous avons reçu un message de M. Mario Labbé, conseiller à la Sécurité sociale (CSQ), nous informant qu'il avait fait une demande au RQAP à l'effet de retirer la dernière partie de la

lettre afin d'éviter que chacune des personnes concernées n'appelle le bureau de révision inutilement.

En résumé, même si la lettre vous invitait à communiquer avec un agent, vous n'avez pas à rappeler qui que ce soit car la démarche se fera au niveau de la Centrale dans le but de régler l'ensemble du dossier. Plus de 1600 demandes ont été acheminées au bureau de révision.

Simon Bernier.

Les rachats au RREGOP

Vous vous êtes absenté du travail en congé sans traitement pour plus de 30 jours civils ou pour plus de 20 % de la charge normale de travail d'un employé à temps plein. Vous pouvez racheter cette période en déboursant 200 % des cotisations que vous auriez normalement versées. Cependant, votre demande de rachat doit parvenir à la CARRA dans les 6 mois de la fin de votre congé. Il faut noter que, pour les congés parentaux, le coût du rachat est de 100% des cotisations.

Si votre absence était inférieure à 30 jours civils ou à 20 % ou moins d'une charge à temps plein, vous n'avez pas à racheter, car votre employeur a prélevé vos cotisations au RREGOP comme si vous ne vous étiez pas absenté. Si cela fait plus de 6 mois que votre congé est terminé, votre coût de rachat sera établi par la grille-rachat qui détermine un coût en fonction de votre salaire au moment de la demande et de votre âge.

Pour les âges, il y a quatre niveaux : 39 ans ou moins ; 40 à 47 ans ; 48 à 54 ans ; 55 ans ou plus. Le taux du rachat augmente de façon significative à chaque strate. Il est donc avantageux de racheter avant de passer à la strate suivante. Quand vous rachetez, vous pouvez en acquitter le coût selon différentes modalités (au comptant, par versements ou par transfert d'un REER). Sauf pour le transfert, les sommes versées sont déductibles d'impôt à l'inclusion des intérêts, s'il y a lieu. Vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec votre syndicat.



FORMULAIRE DE MISE EN NOMINATION

Je, soussignée, soussigné et dûment appuyée, appuyé, propose que:

(Nom de la candidate, du candidat)

(Adresse)

soit candidate, candidat au poste de responsable de secteur pour le secteur de:

- ➔ Abénakis préscolaire, primaire et secondaire
- ➔ Bellechasse secondaire
- ➔ Montmagny préscolaire et primaire
- ➔ St-Paul préscolaire, primaire et secondaire
- ➔ Formation professionnelle et Éducation des adultes

du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud.

La personne qui appuie et moi qui propose, sommes membres en règle du syndicat et membres du secteur concerné.

Fait à _____ ce ____ ième jour de _____ 2007.

Signature de la personne qui propose : _____

Signature de la personne qui appuie : _____

ACCEPTATION

Je, soussignée, soussigné, consens à être candidate, candidat et accepte de remplir la fonction si je suis élue, élu.

Signature de la candidate, du candidat : _____

Retour au bureau du S.E.C.S. pour le 7 mai 2006 à 16h00.

Fête de la Terre

Pour une activité intéressante et enrichissante à faire avec vos élèves :



**Venez participer à la Fête de la Terre,
le jeudi 17 mai 2007
et au Carrefour de la citoyenneté responsable
qui se poursuit le 18 mai 2007**

Ce rassemblement où sont à l'honneur les activités éducatives qui prônent un environnement écologique, pacifique, solidaire et démocratique est une belle occasion pour souligner ses belles réalisations ou pour connaître celles des autres écoles de la grande région de Québec. Des Méritas Albert-Jacquard et des trophées Toupaix y sont décernés pour souligner la participation et les gestes concrets posés par les établissements scolaires dans les quatre domaines suivants : l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie.

Toute personne intéressée à participer à cet événement avec des élèves est priée de communiquer rapidement avec sa déléguée ou son délégué syndical ou au bureau du syndicat afin de se procurer le document de présentation qui inclut : les formulaires de demande de Méritas

Albert-Jacquard ou de mise en candidature pour un trophée Toupaix et une demande pour tenir un kiosque ainsi que pour avoir plus d'informations concernant le Carrefour de la citoyenneté responsable.



De plus, le comité EAV-EVB achemine aux directions générales des commissions scolaires de notre territoire ainsi qu'aux directions d'école et aux conseils d'établissement une demande d'appui et de soutien aux enseignantes et enseignants qui désirent participer à cette activité.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Le Comité Brundtland du CSRQ

ÉCHÉANCE :

Le **18 avril 2007** pour les mises en candidature aux trophées Toupaix , les méritas et les kiosques
et le **8 mai** pour les délégations.

Le jeudi 17 mai 2007		CFP Wilbrod-Bherer
8h30 à 10h00	Installation des kiosques au gymnase;	
9h30 à 10h00	Accueil des délégations à Wilbrod-Bherer;	
10h00 à 11h30	Spectacle à saveur EVB - Gala, remise des méritas du CSRQ, des recueils « Solutions des jeunes au sexisme et à la violence » et des trophées Toupaix;	
11h30 à 12h15	Dîner à l'extérieur si la température le permet;	
12h15	Visite des kiosques au gymnase. Des jeunes provenant de toute la province vous présentent leurs bons coups EVB;	
14h00	Démantèlement des kiosques de la région de Québec et départ des délégations en autobus.	
Le Carrefour de la citoyenneté responsable se poursuit.		